



Institut national
de la recherche
scientifique

APPEL D'OFFRES AOP20221028NH-SRM-JC-UCS

Projet no : 031530

RÉNOVATION DES CUISINETTES ET HALLS D'ASCENSEURS

ADDENDA 3

Le 11 novembre 2022

Clarification 1 : Sur le plan d'EXA DESIGN feuille D300, on trouve l'indication suivante :

LÉGENDE DES FINIS DE SOL NIVEAU 1 SEULEMENT
TUILE DE VINYLE COMPOSÉ (FOURNIES PAR CLIENT, À
INSTALLER ET CIRER)

Sera remplacée par :

TUILE DE VINYLE COMPOSÉ (**FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL**, À
INSTALLER ET CIRER)

Clarification 2 : Le texte suivant dans feuille A002 sur le plan en Architecture :

MESURES TEMPORAIRES:

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LES SERVICES D'UN AGENT DE SÉCURITÉ (INRS RECOMMANDE SECURITAS DÉJÀ SUR PLACE) POUR LES SITUATIONS OU L'ACCÈS À UNE DEUXIÈME ISSUE EST ENTRAVÉE. UN MONTANT D'ALLOCATION EST PRÉVU AU BORDEREAU DE PRIX POUR CE SERVICE. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR LES FEUILLES DE TEMPS AVEC CHAQUE DEMANDE DE PAIEMENT.

Sera remplacé par :



Institut national
de la recherche
scientifique

APPEL D'OFFRES AOP20221028NH-SRM-JC-UCS

MESURES TEMPORAIRES:

PENDANT LE PÉRIODE DE DÉMOLITION, UNE DES DEUX PORTES D'ISSUE SERA DIFFICILEMENT ACCESSIBLE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AURA LA RESPONSABILITÉ DE DIRIGER LES USAGERS VERS L'AUTRE PORTE D'ISSUE ACCESSIBLE DE L'ÉTAGE. UNE PERSONNE SERA ASSIGNÉE PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AFIN DE DIRIGER LA CIRCULATION DES USAGERS PENDANT LA PÉRIODE DE DÉMOLITION. CETTE PERSONNE DEVRA ÊTRE PRÉSENTE À PARTIR DE 8:00 JUSQU'À 18:00.

Question 1 : Sur le plan électrique E-102 il y a une note 2 qui demande de remplacer 3x luminaires à l'appentis .

Il n'y a aucun type de spécifié , est-ce que c'est fourni par le client ?

Réponse 1 : voir le document 7146-Addenda ME-01

*Préparé par Normand Hamel p.g.c.a.
Acheteur principal
Institut national de la recherche scientifique (INRS)*



Institut national
de la recherche
scientifique

APPEL D'OFFRES AOP20221028NH-SRM-JC-UCS

No SEA0 : 1656943

Avis : AOP20221028NH-SRM-JC-UCS

Cet addenda peut faire l'objet d'une plainte à : Autorité des marchés publics

La date limite pour formuler une plainte concernant cet addenda est :

19 novembre 2022

(Au plus tard deux jours avant la date limite de réception des soumissions)

Date d'émission de l'addenda : 11 novembre 2022

ADDENDA NO 3

Prendre note que l'ouverture des soumissions n'est pas reportée suite au présent addenda

Référence aux règlements

« Tout addenda doit contenir les informations relatives au délai pour formuler une plainte visée à l'article 21.0.4 de la LCOP ou à l'article 40 de la LAMP ou indiquer si les modifications apportées aux documents d'appel d'offres découlent d'une décision de l'AMP »